Charles Bourrée

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1668

Né à Dijon (Côte d'Or) , le 1638

Mort à Dijon , le 23 Janvier 1700

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
Pr. de l'Oratoire

M. M 580 2 juillet 1668

Conf. charles Bourrée

de Dijon 30 ans

reçu 15 avril 1668

a besoin de revoir sa philo

400th toujours

jugé propre

MM. 610 , **page** 124 , **N°** 651 été inscrit au registre

Le Conf. Charles Bourée, tonsuré il a près de 20 ans, mais son nom n'a pas donc pas de lettre de tonsure

Né à Dijon, dioc Langres, 30 ans passés

Fils de Georges Bourée, conseiller secrétaire du roi et feue Bénigne Furnin

Humanités philo, mais devra la revoir

Entré à Paris le 4 , vêtu le 15 avril 1668

Pension : 400# et son entretien toute sa vie

Le Père Charles Bourrée

Cloyseault = Ménologe, p. 261

Le P. Charles Bourrée était de Dijon, fils d'un secrétaire du roi et frère d'un conseiller au Parlement. Il avait passé les premières années de sa vie dans les affaires, et il avait été secrétaire de la fameuse Reine Christine de Suède, lorsqu'elle demeurait en France. Mais, ennuyé du monde et de ses vanités, il résolut de se consacrer entièrement à Dieu et de ne travailler uniquement qu'à son salut. Il entra pour ce sujet dans l'Oratoire le 15 avril 1668, âgé de 30 ans. Il fit de grands progrès dans la vertu sous la conduite du P. de la Mirande, supérieur et du Père Bouchard, directeur de l'Institution de Paris. Après avoir employé 2 ans à se purifier par la pénitence, il reçut les Ordres sacrés, et, étant prêtre, il s'appliqua à faire le catéchisme pendant quelques années. Il réussissait dans cette fonction qui n'est pas une des moindres de l'Eglise. Il enseigna ensuite la théologie dans les séminaires avec beaucoup de zèle et d'édification.

Ses supérieurs le connaissant comme un homme prudent, sage et intelligent dans les affaires, lui donnèrent la conduite de la maison d'Orléans. Il en fut supérieur pendant 6 ans. Mgr le Cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, avait fondé une maison de refuge pour retirer les filles scandaleuses. Mais cette bonne œuvre n'avait pas eu tout le succès qu'il s'était proposé, faute d'avoir un homme qui sût la gouverner, pour le temporel aussi bien que pour le spirituel. Il le trouva dans la personne du Père Bourrée. C'est pourquoi, avec la permission du R.P. Général, il le retint à Orléans et lui donna l'entière administration de cette maison. Il la gouverna pendant 9 ou 10 ans avec un succès merveilleux. L'hôpital des Incurables à Paris étant accablé de dettes et sur le point de faire banqueroute par la mauvaise conduite de ceux qui en avaient le gouvernement, on crut qu'il n'y avait point d'homme en France qui fût plus en état de le rétablir que le Père Bourrée. On le fit venir d'Orléans à Paris et on le pria d'en prendre soin. Il y demeura pendant 2 ou 3 mois. Mais, voyant qu'on ne voulait rien retrancher des grandes dépenses qu'on y faisait mal à propos aux dépens des pauvres et des créanciers, il se retira à l'Oratoire de Paris. On ne l'y laissa pas inutile longtemps. On l'envoya à Mâcon pour y être supérieur du séminaire. Il y établit

une maison de refuge comme à Orléans, qui subsista avec beaucoup de succès et d'édification pendant tout le temps qu'il y fut. On le fit ensuite supérieur de la maison de Dijon où il mourut le 23 janvier 1700.

Nécrologe — Mort le 23 janvier 1700 à Dijon où il était supérieur.

Listes des Assemblées

1678	Orléans	Act.
1681	"	"
1682	Orléans	
1684	Orléans	
1685	"	
1687	"	
1690	"	
1693	"	supérieur
1696	Mâcon	"
1699	Dijon	supérieur

M.M. 607, 3e Catalogue, No 166

Charles Bourrée, de Dijon, entré à Paris en 1668, prêtre en 1677, mort en 1700

M.M. 610, N. 627 =

Charles Bourée, fils de Maistre Georges Bourée, conseiller et secrétaire du roi et de défunte Bénigne Surnin, natif de Dijon, [illegible] 30 ans passés entré le 4, vêtu le 15 avril 1668

a fait sa philosophie, mais a besoin de la revoir

Il se souvient d'avoir été tonsuré il y a près de 20 ans, mais on n'eut pas soin de le faire inscrire, de sorte qu'on ne l'a point trouvé sur le registre et il n'aura point de lettre de tonsure. Il a réglé son temporel à 400tt de pension qu'il donnera pendant sa vie et s'entretiendra